La vie des écoles

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE ROGER BASTIDE ?

L'école maternelle d'Anduze est un lieu d'apprentissage et de découverte où règnent la bienveillance et le vivre ensemble. Elle est composée de 4 classes et accueille 80 enfants.

Les projets occupent une place de choix dans le programme éducatif. Les élèves ont l'opportunité de découvrir le monde qui les entoure à travers des sorties enrichissantes : train à vapeur, Bambouseraie, journée occitane à Vauvert, festival du court métrage à Alès, sorties régulières au parc et à la voie verte, classe en dehors...

Chaque sortie est l'occasion d'apprendre en s'amusant et de développer leur curiosité.

Le projet jeux de société est également très apprécié des enfants. Ils apprennent à jouer ensemble, à respecter les règles du jeu et à faire preuve de stratégie. Ce projet favorise la socialisation, la concentration et la réflexion chez les élèves, tout en renforçant leur esprit d'équipe. Par ailleurs, les interventions extérieures, telles que l'atelier poterie, apportent une dimension artistique et sensorielle aux apprentissages. Cet atelier stimule la motricité fine des élèves, tout en développant leur sens de l'esthétique et du travail manuel.

En somme, ces projets de sorties scolaires, de jeux de société et d'ateliers contribuent à enrichir le quotidien des élèves, en leur offrant des expériences variées et stimulantes qui participent à leur épanouissement global.







La récré vient de sonner, entre draisiennes et toboggans, pas le temps de s'ennuyer!

LETTRE OUVERTE AUX PARENTS

Chers parents,

Loin de toute polémique stérile, il est temps de revenir vers vous pour faire un point sur la situation des travaux de la cour de l'école primaire André Clavel.

Vous avez peut-être lu dans la presse des articles sur le sujet qui reprenaient des expressions plus ou moins véridiques, plus ou moins bienveillantes.

Évidemment, nous en sommes convaincus, la situation n'est pas satisfaisante. Évidemment, elle dure depuis trop longtemps. Il nous a fallu attendre la fin des expertises des assurances. Puis, à partir du 15 janvier, enclencher la demande auprès du tribunal de Nîmes d'un « référé préventif ». C'est la procédure qui nous permettra, dès sa réception, de faire reprendre et finir les travaux sans risquer d'être interrompu par décision de justice. C'est vrai, cette procédure est longue (trop) et lourde.

Il en va ainsi de toutes les procédures judiciaires, mais ce temps est la garantie du respect des droits des différentes parties, et aussi la garantie de ne pas risquer d'autres reports. Si c'est si long, c'est aussi parce que tout cela se passe dans un climat de tension où chaque partie prenante se « couvre » au maximum. Ainsi, tout ce qui participe à ce climat de tension contribue à allonger cette durée.

A leur reprise, les travaux dureront 7 ou 8 semaines avant que nous puissions réinvestir la nouvelle cour de récréation de l'école. Le projet initial sera mené à bien avec quelques modifications de détail. Le délai légal du référé préventif est mis à profit pour définir ces adaptations, rendues nécessaires par cette situation inédite.

Nous savons les difficultés au quotidien que cette situation génère pour les élèves, pour leurs parents et leurs enseignants. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons négligé aucun effort pour d'abord en limiter l'impact et ensuite lever les obstacles les uns après les autres. La prochaine adaptation est à l'étude technique pour envisager la pose de voiles d'ombrage pour atténuer le soleil.

Si le déroulé des travaux est conforme aux attentes, nous espérons une cour opérationnelle avant la fin de l'année scolaire.

Soyez assurés de notre engagement pour le bon développement de nos enfants dans les murs et hors les murs de l'école, que ce soit au niveau des aménagements comme au niveau de l'éducation, du sport, de la culture et de la citoyenneté.

Geneviève BLANC Maire d'ANDUZE Henri LACROIX Adjoint au Maire